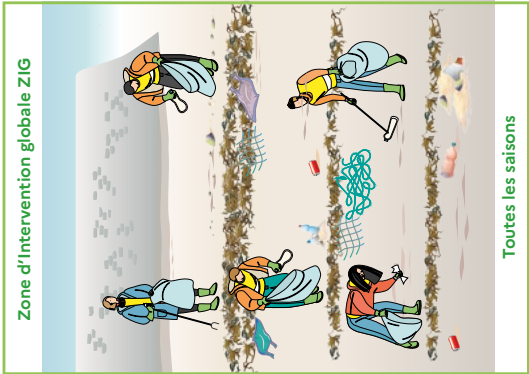
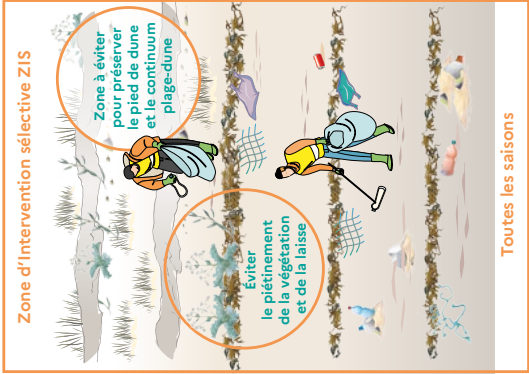


Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer

Préconisations pour la commune de Wimereux



Classement préconisé	Zone d'Intervention Globale ZIG	Zone d'Intervention Sélective ZIS	Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE																																																						
Wimereux	Plage du Centre (devant digue)	Littoral nord et sud de la commune de Wimereux	Littoral de dunes et de cordons de galets au niveau de l'estuaire de la Slack																																																						
Sensibilité	Plage de sable avec arrière-plage artificialisée (devant une zone urbanisée)	Plage de sable et estran rocheux bordés de falaises du haut boulonnais. Forts enjeux environnementaux.	Zone favorable à la nidification des gravelots, cordons de galets (enju majeur dans Parc), choux marins (espèce protégée), prés salés. Très forts enjeux environnementaux.																																																						
Méthode	<p>COLLECTE PREFERENTIELLEMENT MANUELLE ET SELECTIVE</p> <p><i>Le nettoyage mécanique est à proscrire car c'est un frein à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité.</i></p> <p>Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.</p>	<p>COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE</p> <p>Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Eviter de ramasser en pied de dune autant que possible pour préserver le continuum plage-dune. Laisser en place les bois flottés.</p>	<p>COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE HORS PERIODE DE NIDIFICATION</p> <p>Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Eviter de ramasser en pied de dune autant que possible pour préserver le continuum plage-dune. Laisser en place les bois flottés. Eviter le passage d'engins et le piétinement de la laisse de mer et de la végétation y compris dans les prés salés en ramassant en bordure et/ou en empruntant les cheminements existants dans l'estuaire de la Slack.</p>																																																						
Fréquence de passage	<p>ZIG PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE</p> <table border="1"> <tr> <td>Fin mars</td> <td>avril</td> <td>mai</td> <td>juin</td> <td>juillet</td> <td>août</td> <td>sept.</td> <td>octobre</td> <td>hiver</td> </tr> <tr> <td>Ponctuel</td> <td colspan="7">Hebdomadaire Deux à trois fois par semaine</td> <td>Ponctuel</td> </tr> </table>	Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	hiver	Ponctuel	Hebdomadaire Deux à trois fois par semaine							Ponctuel	<p>ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE</p> <table border="1"> <tr> <td>Fin mars</td> <td>avril</td> <td>mai</td> <td>juin</td> <td>juillet</td> <td>août</td> <td>sept.</td> <td>octobre</td> <td>hiver</td> </tr> <tr> <td colspan="2">1 passage après marées équinoxes</td> <td colspan="4">Ponctuel</td> <td colspan="2">En fonction des besoins</td> <td>Ponctuel</td> </tr> </table>	Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	hiver	1 passage après marées équinoxes		Ponctuel				En fonction des besoins		Ponctuel	<p>ZIE PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE</p> <table border="1"> <tr> <td>mars</td> <td>avril</td> <td>mai</td> <td>juin</td> <td>juillet</td> <td>août</td> <td>sept.</td> <td>octobre</td> <td>hiver</td> </tr> <tr> <td colspan="2">1 passage après marées d'équinoxe</td> <td colspan="4">Aucune intervention</td> <td colspan="2">En fonction des besoins</td> <td>Ponctuel</td> </tr> </table>	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	hiver	1 passage après marées d'équinoxe		Aucune intervention				En fonction des besoins		Ponctuel
Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	hiver																																																	
Ponctuel	Hebdomadaire Deux à trois fois par semaine							Ponctuel																																																	
Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	hiver																																																	
1 passage après marées équinoxes		Ponctuel				En fonction des besoins		Ponctuel																																																	
mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	hiver																																																	
1 passage après marées d'équinoxe		Aucune intervention				En fonction des besoins		Ponctuel																																																	
Autres informations	Gestion possible des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.	Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.	Aucune gestion des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles. Ne pas mettre de bacs à marée sur ces zones en période de nidification.																																																						
Zone d'intervention globale ZIG	Zone d'intervention globale ZIG Toutes les saisons 	Zone d'Intervention sélective ZIS Toutes les saisons 	Zone d'intervention Exceptionnelle ZIE 15 mars au 31 août : nidification autres saisons 